

Questions orales

en tiendrons compte dans les modifications que nous apporterons.

* * *

[Français]

LA RÉFORME DES PROGRAMMES SOCIAUX

Mme Christiane Gagnon (Québec, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Développement des ressources humaines.

Le ministre du Développement des ressources humaines a prétendu, hier, que 96 p. 100 des Canadiens appuyaient une réforme en profondeur des programmes sociaux. Il a même eu le culot de prétendre que ces 96 p. 100 appuyaient sa démarche. Or, le ministre aurait dû savoir que les Canadiens n'appuient pas une réforme des programmes sociaux qui se fera sur le dos des plus démunis.

Comment le ministre peut-il prétendre que sa réforme rallie une majorité de citoyens, alors que plus de 80 groupes de femmes, dont le Comité d'action sur le statut de la femme, rejettent clairement sa réforme de l'assurance-chômage parce qu'elle est discriminatoire et qu'elle pénalise surtout les femmes?

[Traduction]

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.): Monsieur le Président, tout ce que j'ai fait hier, c'est répéter les résultats d'un sondage national.

Ce qu'il est important de noter, c'est que quand on analyse les résultats de ce sondage par région, il y a autant de gens au Québec qui appuient les mesures de réforme sociale proposées par le gouvernement que dans le reste du Canada. Ce qu'il est également important de noter, c'est que, selon ce sondage, autant de femmes que d'hommes appuient les mesures proposées en vue de la réforme sociale. Hommes et femmes appuient également les mesures de réforme sociale que nous avons proposées.

[Français]

Mme Christiane Gagnon (Québec, BQ): Monsieur le Président, quand le ministre réalisera-t-il que sa réforme rendra les femmes plus dépendantes financièrement de leurs conjoints, puisque l'accès des femmes à l'assurance-chômage et le niveau des prestations qu'elles toucheront seront fonction du revenu de leurs conjoints?

[Traduction]

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.): En fait, monsieur le Président, c'est absolument l'inverse.

Si on examine les propositions en vue d'un programme à deux types de prestations établies en fonction du revenu, les femmes à

faible revenu dans les régions plus pauvres en bénéficieraient le plus. C'est le point du débat. Les faits et l'analyse présentés par la députée n'ont rien à voir avec les faits et l'analyse contenus dans le document sur l'assurance-chômage, que je serais heureux de lui faire partager.

C'est ça l'important. Ne nous faisons pas d'idées. N'exagérons pas. Venons-en aux faits. Le fait est que nos propositions en ce qui concerne l'amélioration des garderies, des possibilités d'emploi et des prestations, permettront aux femmes d'avoir un meilleur accès à la population active.

* * *

LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

Mme Beryl Gaffney (Nepean, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la secrétaire d'État chargée de la Situation de la femme.

Voilà aujourd'hui cinq ans que 14 femmes, toutes étudiantes en génie, ont été tuées à l'École polytechnique de Montréal. Voilà quatre ans que le rapport de tous les partis sur la violence faite aux femmes a été déposé à la Chambre des communes.

Étant donné qu'aucune des recommandations de ce rapport n'a encore été mise en oeuvre, est-ce que la ministre pourrait nous dire quand nous pouvons espérer quelque initiative sur les propositions contenues dans ce document?

L'hon. Sheila Finestone (secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme), Lib.): Monsieur le Président, ma collègue, je le sais, se consacre à l'action dans le domaine de la violence faite aux femmes et était membre de ce comité qui a fait rapport à la Chambre.

● (1445)

La violence faite aux femmes et aux enfants est un sujet qui est traité dans le livre rouge. Le gouvernement est résolu à faire quelque chose. La question a plusieurs aspects et exige une action législative, une activité éducative et une collaboration avec nos partenaires provinciaux et territoriaux, ainsi qu'avec la police, le secteur publicitaire, etc.

Je pense que le ministre de la Justice a présenté une ensemble important de mesures qui répond à de nombreux rapports. Essentiellement, notre première tâche est de présenter une mesure législative qui établira les lignes directrices sur les mesures à prendre contre ceux qui se rendent coupables de violence contre les femmes.

Je dirais que l'autre rôle que nous avons à jouer est celui d'éduquer.

M. Abbott: Coupez, coupez.

M. Peterson: Encore, encore.

Mme Finestone: Vous n'occupez pas le fauteuil.

Le Président: J'allais dire, une fois assise vous n'avez plus la parole.